



## Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA)

### RAPPORTS D'ACTIVITE 2015-2016

#### Introduction

En mai 2011, un dossier détaillé, élaboré par M. V. Delémont et portant sur l'ouverture d'un groupe d'accueil d'urgence à caractère socio-éducatif sur le site du Centre Educatif et Pédagogique de Courtelary (CEPC), était déposé par le CEPC à la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne (SAP), plus précisément auprès de l'OPAH. La réponse a été d'attendre une planification, en cours d'élaboration par l'OPAH. Le besoin récurrent de places d'urgence et le « bricolage » qui s'ensuit ont conduit à la constitution d'une plateforme tout d'abord informelle composée des directions et d'une représentation des comités de direction (ou des conseils de fondation) des institutions qui s'occupent de l'accueil de jeunes en difficultés (hormis celles relevant de l'Office des Mineurs). Soutenue par le Président de l'APEA du Jura bernois d'alors, M. P. Flotron, la plateforme a été co-pilotée dans un premier temps par M. Bigler, président de l'Association des Oeuvres d'Utilité Publique du district de Courtelary (AOUP) et par Béatrice Sermet-Nicolet, en qualité de présidente du comité de direction du CEPC. En faisaient partie dès le début, les représentants des directions et des organes stratégiques (comités ou conseil de fondations) des institutions suivantes : AEMO, APEA (P. Flotron), Art Vif Bienne, CEPC Courtelary, CPCJB, ex-Foyer des Jeunes (J. Vaucher, président), Grande Maison Corgémont, Petites familles, Unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescents (UHPA, Dr. Wühl), services sociaux (Mme P. Gamma), Foyer Allalin de La Neuveville, Ferme du Soleil de Bienne, etc.

Tout d'abord informelle, la *Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et de Bienne francophone (PIEA)* est devenue une association en mars 2015, réunissant les représentant-e-s des comités et des directions des institutions et/ou organisations du Jura bernois et de Bienne francophone qui accompagnent ou accueillent les enfants, adolescent-e-s et jeunes adultes en difficulté. Elle vise à devenir l'interlocuteur francophone des autorités et des partenaires du domaine socio-éducatif. Les enfants, adolescent-e-s et jeunes adultes en difficulté sont le dénominateur commun des institutions constituant la PIEA dont les principales préoccupations sont de leur offrir un accompagnement (accueil ou suivi ambulatoire) de qualité et de répondre aux besoins des institutions du Jura bernois et de Bienne francophone.

Le Conseil du Jura bernois (CJB) et le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) ont été contactés et informés de la situation de la prise en charge des enfants et adolescents de la partie francophone du canton. Ils sont intervenus auprès des autorités cantonales afin de les sensibiliser à l'urgence des besoins de la région. Les autorités cantonales ont prêté attention à leur demande.

L'association s'est constituée officiellement le 30 mars 2015.



### **30.05.2015 : Assemblée constitutive de l'association en présence de Mme E. Steiner de l'OPAH**

L'Association de la Plateforme des institutions d'accueil pour mineurs (PIEA) est créée. Les représentant-e-s des institutions présent-e-s l'approuvent à l'unanimité. Le siège est à Courtelary, à l'adresse du CEPC. Ils approuvent les Statuts de l'Association *Plateforme des institutions pour enfants et adolescents (PIEA)*, les demandes d'adhésion et ils procèdent à l'élection du comité (pour l'AEMO et l'AOUP : Willy Baumgartner ; pour l'ex-Foyer des Jeunes : soit Jean Vaucher ; pour le CPCJB : Cyrille Voirol ; pour les services sociaux : une personne à contacter (év. P. Gamma) ; pour le CEPC : Vincent Delémont et Béatrice Sermet. Il fixe le montant définitif des cotisations par institution ( CHF 300.- par an) et décide d'ouvrir un compte postal. Dans un premier temps, la PIEA bénéficie d'un don de l'AOUP de CHF 3000.-, ce qui lui permet de prendre le départ sans problème financier. L'assemblée retient, pour le site internet, l'adresse [www.la-plateforme.ch](http://www.la-plateforme.ch) et décide d'engager une personne pour les travaux de secrétariat.

L'assemblée aborde alors les sujets d'actualité à savoir

1. La création d'un groupe d'accueil d'urgence. Elle exprime son impatience et sa lassitude. Et se prépare à la prochaine table ronde organisée par l'OPAH en présence de Mme E. Steiner responsable du secteur enfant et adolescents.
2. Le remplacement du Foyer des Jeunes de Saint-Imier. Elle prend connaissance des pistes proposées par le groupe de travail mis sur pied : à savoir une structure modulaire.
3. Elle prend connaissance que le canton a octroyé au CEPC 60% de poste supplémentaires au secteur éducatif du CEPC ainsi que 38% de poste pour les veilles afin que l'institution puisse se mettre en conformité avec les exigences de l'OJ (Confédération).
4. Elle prend connaissance que la stratégie de l'enseignement spécialisé est actuellement en cours d'élaboration.

Depuis lors, avec le soutien du secrétariat, les activités de l'association se sont succédé à un rythme régulier en accord avec les statuts :

#### **18.05.2015 : séance de comité**

Points traités :

- Mise sur pied du comité avec tout ce que cela comporte.
- Préparation table ronde organisée par l'OPAH du 21 mai 2015 à Berne. Les sujets abordés étaient la planification de la prise en charge des enfants et adolescents dans la partie francophone du canton, notamment la création d'un groupe d'accueil d'urgence et le remplacement du Foyer des Jeunes de Saint-Imier.
- Définitions activités du comité de la PIEA : travaux concernant la création d'un groupe d'accueil d'urgence dans le JB et Bienne francophone, élaboration d'un avant-projet pour la réalisation d'une structure pour l'accompagnement et l'accueil des jeunes de 15 à 25 ans, soutien et échange interinstitutionnels.

#### **03.06.2015 : Assemblée générale extraordinaire :**

Points abordés :

- Compte-rendu de la table ronde du 21.05.2015 : remettre en question la Planification de la prise en charge de l'OPAH pour le domaine des enfants et adolescents dans de brefs délais, demander les chiffres concernant les placements extra-cantonaux, et tenter de trouver le nombre d'enfants ou adolescents qui n'ont pas pu être placés (APEA).
- Accueil d'urgence : une séance est fixée au CEPC le 12.06.2015 avec Mmes Steiner et Mathys.

#### **03.09.2015 : séance de comité**

Points abordés :

- Groupe d'accueil d'urgence : rencontre PIEA-OPAH du 14.08.2015, compte rendu.
- Préparation de la table ronde du 15.09.2015 concernant le projet de groupe d'accueil d'urgence.



- Séance d'information de la SAP le 21.10.2015 (publication du rapport de Planification de la prise en charge des enfants et adolescents 2015 - 2020).

### **28.10.2015 : séance de comité**

#### Points abordés :

- Décision de la table ronde du 15.09.2015 : deux places d'accueil d'urgence sont accordées au Jura bernois. Le comité décide d'insister pour la création de 4 à 5 places au minimum.
- Séance de la SAP du 21.10.2015 : les remarques de la PIEA n'ont pas été prises en compte dans le rapport définitif.
- Présentation de la MädchenHouse des filles à Bienne par Mme Claire Magnin
- Présentation du travail effectué par l'Armée du Salut dans le domaine de l'accueil et de l'accompagnement par M. Rochat
- Préparation de l'AG du 04.11.2015

### **04.11.2015 : Assemblée générale**

#### Points abordés :

- Informations concernant la création de la MädchenHouse des Filles Biel-Bienne et présentation des divers projets de l'Armée du Salut.
- Retour sur la séance du 14.08.2015 à l'OPAH.
- Retour sur la table ronde du 15.09.2015 : la PIEA demandera des réponses écrites de l'OPAH à ses récents courriers et prises de position. Elle insistera pour la création de 4 à 5 places d'accueil d'urgence. Après discussion, l'assemblée décide de réaliser un tableau de recensement des placements extra-cantonaux en urgence et de l'intégrer à nos demandes. Les députés francophones au Grand Conseil seront informés des besoins de transparence exprimés par la PIEA concernant les placements extra-cantonaux (nombre et coûts).
- Consultation de la SAP au sujet de la politique cantonale dans le domaine prise en charge des personnes handicapées et séance d'information de la SAP du 21.10.2015 : la PIEA décide de demander que notre région fasse l'objet d'un projet-pilote de planification régionale de la prise en charge des enfants et adolescents.
- Remplacement du Foyer des jeunes : le projet avance lentement en raison de la surcharge de travail de tout un chacun.

### **09.12.2015 : séance de comité**

#### Points abordés :

- Accueil d'urgence : reprendre contact avec les autorités (OPAH) pour élaborer un projet sérieux.
- Observation de l'accueil d'enfants et adolescents du Jura bernois et de Bienne francophone : établir un tableau des placements extra-cantonaux avec l'appui des divers services sociaux et des APEA du Jura bernois et de Bienne.

### **10.02.2016, séance de comité**

- Le comité rédigera un courrier adressé à la SAP avec copie au CAF et CJB afin de corriger les contre-vérités concernant les placements extra-cantonaux données en réponse à l'interpellation du député P. Gasser.
- Accueil d'urgence : préparation de la création d'un groupe d'accueil d'urgence de deux places, et reconnaissance du CEPC par la Confédération.
- Le comité présentera l'état de la situation lors de la prochaine AG de la PIEA concernant la nouvelle structure d'accueil pour adolescents et jeunes adultes : soutien de l'AOUJ et création d'une structure modeste.

### **14.04.2016 : Assemblée générale**



#### Points abordés :

- Réponse du Conseil-Exécutif à l'interpellation interpartis « placements extra-cantonaux » : demander de créer un projet-pilote pour une planification régionale de la prise en charge afin de corriger ce qui doit l'être.
- Accueil d'urgence : Mme Paiano (OPAH) a informé le CEPC qu'elle entrerait en matière concernant le projet initial du CEPC
- Tableau de recensement des placements extra-cantonaux : le tableau n'est pas encore complet. Nouvelle structure d'accueil pour adolescents et jeunes adultes : le groupe de travail est en place, mais tous les membres sont très occupés et ne peuvent pas avancer comme ils le voudraient. Le comité est chargé de poursuivre son travail afin de présenter un projet au plus vite au canton, sinon il se pourrait que celui-ci s'en détourne considérant que le besoin n'est plus présent.

#### **18.05.2016 : séance de comité :**

##### Points abordés :

- Retour concernant la table ronde du 14.04.2016 : CV informe le comité des débats . L'idée était de lancer un projet afin de mieux cibler les besoins, leur ampleur et les modalités de prise en charge d'enfants et adolescents avec handicap mental, mais dont aucune institution ne peut s'en occuper.
- Constat du comité : le groupe d'étude pour le remplacement du le Foyer des jeunes n'a pas les ressources pour mener un projet à terme. La PIEA et l'AOUP pourraient financer un mandat d'étude afin d'élaborer un projet-pilote pour remplacer le FDJ.
- Accueil d'urgence : les négociations sont toujours en cours.
- Tableau recensement : est en cours de réalisation.

#### **24.08.2016 : séance de comité**

##### Points abordés :

- Accueil d'urgence : toujours en attente d'une réponse
- Mandat pour étude projet « nouveau Foyer des jeunes » : trois propositions de projet de mandat sont présentées.
- Tableau des placements extra-cantonaux : il manque encore quelques précisions.
- Projet de concept de la politique cantonale de l'enseignement spécialisé : M. Voirol participe aux séances.
- Préparation prochaine assemblée générale du 21.09.2016

#### **21.09.2016 : Assemblée générale extraordinaire**

##### Points abordés :

- Accueil d'urgence : toujours en attente d'une réponse définitive.
- Sujets qui seront abordés lors de la rencontre du du 07.11.2016 (SAP , CJB, CAF, PIEA) avec le CE P.-A. Schnegg : tableau des placements extra-cantonaux (ne sera pas diffusé) ; projet de concept pour une politique cantonale de l'enseignement spécialisé : proposition de créer un regard francophone ; mandat d'étude pour le remplacement du Foyer des jeunes (FDJ, but visé : participation du canton à une étude ou à un avant-projet) ; planification de la prise en charge des enfants et adolescents dans la partie francophone du canton de Berne.

#### **16.11.2016 : séance de comité**

##### Points abordés :

- Place d'accueil d'urgence : la création de 5 à 6 places d'accueil d'urgence au CEPC de Courtelary est validée par la SAP
- Création nouvelle structure remplacement FDJ : la SAP fera une nouvelle analyse pour la planification 2015-2020.
- Projet de concept pour une politique cantonale de l'enseignement spécialisé : l'orientation principale du projet a été fixée, ce dernier concerne deux axes : la formation et l'accompagnement thérapeutique et autres prestations.



- Aide aux personnes dépendantes dans le Jura bernois : le CJB et le CAF ont pris position.
- Constat : on attend
  1. la reconnaissance du CEPC et du concept de groupe d'accueil d'urgence par l'OFJ
  2. le résultat de la nouvelle analyse de la SAP pour connaître la suite à donner à la disparition du Foyer des jeunes.
  3. le projet de concept pour une politique cantonale de l'enseignement spécialisé suit son cours.
- Tableau des recensements : peut être présenté en cas de besoin. Les personnes qui ont collaboré seront remerciées.

**Plateforme des institutions pour enfants et  
adolescents  
du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA)**

Dominique Desilvestri, secrétaire

Béatrice Sermet-Nicolet, présidente